Image not found or type unknown

Succession et impot sur le revenu devrai je payer?

Par **Katrinap**, le **19/02/2017** à **19:11**

Bonjour mon père vient de décéder le 2 février 2017 après droit de succession et paiement du notaire il restera 8000 euros seulement alors qu il semble que je doive payer les impôts sur le revenu de mon père de 10000 euros puis j é demander un dégrèvement ?nous gagnons 4000 euros pour un foyer de 5 personnes et n'arriverons pas à payer ces sommes Par ailleurs concernant son appartement t il n'y vivait plus depuis Novembre puisqu'il était hospitalisé je précise qu'il était locataire devrai je payer la taxe d'habitation de 2017? Merci cordialement katrin Pinault

Par **amajuris**, le **19/02/2017** à **20:36**

bonjour,
quand on accepte une succession, on accepte l'actif mais également le passif, c'est à dire les dettes du défunt donc ses impôts et la taxe d'habitation puisqu'il était locataire au 1° janvier 2017.
des revenus de 4000 € par mois pour 5 personnes, beaucoup de familles voudraient en avoir autant.
salutations

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés